

ÉDITION

- Expositions multi filières
- Conférences
- > Rendez-vous d'affaires (B2C & B2B)
- > Recrutements et préinscriptions massifs
- > Networking en privé / groupe > Visibilité et Partenariats multiformes
- > Visites virtuelles 360°



19 - 24 AOUT 2024



VIRTUEL - EN LIGNE

DOSSIER DE PARTICIPATION POUR EXPOSANTS

Qu'est-ce que le Salon Virtuel de l'Orientation et du Recrutement Académique ?

Le SORREA a été pensé suite à un constat relatif à L'absence d'un rendez-Vous national « dédié à la promotion des rencontres directes entre l'offre des formations (IPES, universités, centres de formation) et la demande (Lycéens, bacheliers, étudiants et autres personnes en réorientation)»; ceci dans le but de maximiser les connexions et les échanges entre les différents acteurs afin de faciliter une meilleure orientation et un choix plus avisé d'une école de formation d'une part et d'accroitre le recrutement des étudiants d'autre part en s'appuyant sur les TIC et sur l'internet.



Qu'est-ce que vous gagnez en devenant exposant au SORREA ?

- √ Économie de temps, d'organisation et de coûts
- √ Echange direct et en différé avec les prospects
- ✓ Amélioration des efforts marketing
- ✓ Plus de 20000 visiteurs attendus
- √ Facilité d'accès et d'utilisation (pc & mobile)
- ✓ Meilleur retour sur investissement
- ✓ Suivi et analyse statistique complet et en temps réel
- √ Plus besoin de se déplacer
- ✓ Aucun lead perdu
- ✓ Renforcer l'image de marque & améliorer la réputation

NOS PACKAGES

Les caractéristiques communes à chaque Stand

1 Logo & 1 Roller Up

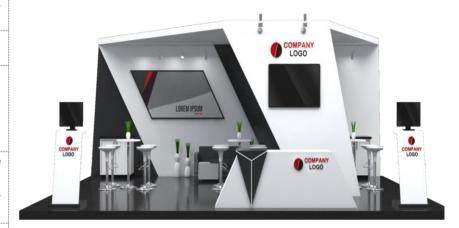
Le Listing de toutes vos formations

- **1 Ecran TV** qui affichera une Vidéo ou une image
- 1 Porte document pour les fichiers téléchargeables (prospectus, fiche de renseignements, plaquettes, photos etc...)

Les informations de base de l'institution (Raison sociale, ville, pays, localisation, Brève description, etc...)

1 Avatar (le personnage)

EXEMPLE D'UN STAND VIRTUEL EN 3D



L'espace pour les contacts de base

- 1 Espace pour les dialogues directs et instantanés
- 1 Espace pour les connections avec vos médias sociaux
- 1 Formulaire de contact direct

Des SMS de call to action que les visiteurs de votre stand recevront automatiquement une fois qu'ils accèderons à votre stand ; ces SMS auront pour but de les inciter à vous contacter par WhatsApp

Des visites virtuelles 360° en « option » permettent d'explorer et de visiter virtuellement vos locaux (atelier, laboratoire, salle de cours, amphi etc...) en panorama 360° comme si l'on était dans l'environnement réel. Nous prenons tout en chargeons (prise de vue avec des appareils spéciaux, montage, hébergement, et diffusion)

Pack **STANDARD**

Pack PRO

Prix

100.000 FCFA

		T. Control of the Con			
Conférence de Kiosqu Accessible uniquement à partir de votre stand	e 01	Conférence de Kiosque Accessible uniquement à partir de votre stand	02		
Documents Accessible à partir de votre porte document	10	Documents téléchargeables Accessible à partir de votre porte document	100		
Boutons de dialogue Connecte le visiteur à votre WhatsApp	02	Boutons de dialogue WhatsApp Connecte le visiteur à votre WhatsApp			
Liens de groupe	01	Liens de groupe WhatsApp Permet aux visiteurs de rejoindre un de vos forums	02		
Permet aux visiteurs de rejoindre un de vos foru SMS Call to Action	ms 100	SMS Call to Action Incitent le visiteur à échanger avec vous	400		
Incitent le visiteur à échanger avec vous	100	Conférence de Salle Accessible dès l'entrée et à partir de n'importe où dans le	01		
Prix	50.000 FCFA				

BON DE COMMANDE

CONTRAT DE PARTICIPATION

ECOLE | INSTITUTION

Ce contrat de participation dument renseigné, daté, signé et cacheté par le futur exposant, doit être retourné à l'organisateur, qui délivre une facture de participation dont seul le règlement intégral confirme la participation.

Rai	ison sociale						
Filiè	ère principale						
	Adresse						
	Ville					Pays	
-	Téléphone fixe			Téléph	one mobile		
	E-mail						
RESPO	ONSABLE DI	E L'INSCRIP	TION OU DU S	TANI			
	Nom			Pr	rénom		
	Fonction						
7	éléphone fixe			Télénh	one mobile		
,			'	гегерт	one modile		
	E-mail						
PACK Par stand (éco	PRO ole ou institution)		100.000 FCF	Δ	X Nbre stands)=	F.CFA
	STANDA le ou institution)	RD	50.000 FCFA		X Nbre stands	=	F.CFA
		ces de kioso A 10.000 nent à partir de votre star	FCFA l'unité		X Quantité	=	F.CFA
			de conférence OFCFA l'unité le où dans le salon		X Quantité	=	F.CFA
OPTIONS			.00° DFCFA l'unité ros locaux en 360° comme s'ils ét	aient sur	X Quantité	=	F.CFA
NS		aboratoire, amphi, camp			NB : quanti	té minimale	3 visites virtuelles
	SMS Call	A 25FCF	upplémentaires A l'unité		X Quantité	=	F.CFA
	Accroissez votre vis	A partir	pro pour école de 200.000 FCF ce sur la toile incluant (Créa référencement naturel sur Googl	A tion,	X Quantité	=	F.CFA

Sous Total Général

F.CFA

50% à la commande, soit Le solde de 50% sera réglé avant le 01 Aout 2024, soit	F.CFA
Je joins à la présente demande d'admission un chèque d'acompte ou un virement ban Digital Services Company représentant 50% du montant Total du décompte ci-dessus	
Montant Tota	F.CFA
TVA 0%	F.CFA

BANQUE : United Bank for Africa (*UBA*) - N° de compte : *15011000620*IBAN : *CM21 10033 05215 15011000620 86* - CODE SWIFT : *UNAFCMCX*

Paiements mobiles acceptés

Orange Money : **695 90 45 05** Bénéficiaire : *NWAHN Charles bosco*Mtn Mobil Money : **679 40 66 85** Bénéficiaire : *NWAHAN Charles bosco*

DATE, SIGNATURE

	Précédé de la mention « Lu et approuvé »					
Date						
	J'accepte les Conditions Générales de Vente du SORREA Merci de parapher chaque page ci-dessous des CGV					

Contact et réservation :

Tél: +237 679 40 66 85 / +237 695 90 45 05 - Email: <u>reservation@sorrea.com</u>

Règlement, Conditions générales de vente & Conditions d'utilisation

Le Contrat liant l'Organisateur et l'Exposant est constitué des présentes Conditions Générales de Vente et de la Demande de Participation, dûment signées par l'Exposant. L'Exposant reconnaît avoir préalablement eu connaissance de ces documents et en accepter les termes. En adressant à l'Organisateur leur Demande de Participation signée, les Exposants s'engagent à respecter sans aucune restriction ni réserve les clauses du Contrat et toutes ses modifications éventuelles ressortant de la mise en œuvre des stipulations ci-après précisées du fait de circonstances particulières et adoptées dans l'intérêt du Salon par l'Organisateur qui seront portées par celui-ci à la connaissance des Exposants par tous moyens, y compris verbalement. L'Exposant reconnaît expressément avoir notamment été informé des risques inhérents à l'organisation d'un Salon et aux risques éventuels d'annulation, d'interruption ou de report et qu'aucune stipulation des présentes Conditions Générales ou de la Demande de Participation ne constitue ou n'est susceptible de constituer un déséquilibre significatif entre les droits et obligations existant à ce titre entre les Parties.

1. DEFINITIONS:

Catalogue des Exposants ou Catalogue : répertoire exposants électronique ou papier conçu spécifiquement pour le Salon appartenant à l'Organisateur et contenant la liste des Exposants. Exposant : toute institution académique ayant envoyé une Demande de Participation à l'Organisateur en vue de participer au Salon dans l'objectif de recruter plus d'apprenants. Organisateur : SMAVSO Sarl et DSCOM Sarl basées à Douala.

Visiteur: toute personne participant au salon dans le but d'obtenir des informations auprès des divers exposants, en vue d'une meilleure orientation ou du choix d'une école. Salon: Salon Virtuel de l'Orientation et du Recrutement Académique (SORREA) se déroulant du 19 au 24 aout 2024 en ligne.

Stand ou Kiosque: Emplacement virtuel (page) mis à la disposition d'un Exposant par l'Organisateur pendant le Salon selon les modalités définies par le Contrat, en vue de permettre à

Stand ou Kiosque: Emplacement virtuel (page) mis à la disposition d'un Exposant par l'Organisateur pendant le Salon selon les modalités définies par le Contrat, en vue de permettre à l'Exposant de présenter ses produits et services et/ou de rencontrer des clients et partenaires et/ou des confrères.

2. OBJET

Le Contrat a pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'Organisateur met à la disposition d'un Exposant un Stand et/ou toutes autres prestations définies dans la Demande de Participation pendant la durée du Salon. Les modalités d'Organisation du Salon, notamment sa durée, l'environnement où il se déroulera, les heures d'ouverture et de fermeture sont librement déterminées par l'Organisateur qui peut les modifier unilatéralement. La décision de modifier l'Organisation du Salon, nonobstant la date à laquelle elle est prise, n'autorise pas l'Exposant à annuler sa réservation ni n'ouvre droit à remboursement des Exposants. La réservation d'un Stand ou de prestations associées implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales nonobstant toutes autres conditions portées sur les documents de l'Exposant. Les Exposants s'engagent à respecter le présent règlement particulier du Salon, le règlement général de l'environnement où se tient le Salon et d'une manière générale tous règlements et normes applicables aux web et à l'espace virtuel.

3. MODALITES DE PARTICIPATION

- a) Toute institution désirant exposer sur le Salon adresse à l'Organisateur une Demande de Participation signée accompagnée de son règlement. Sauf si l'Organisateur refuse la participation demandée, l'envoi de cette Demande de Participation, même non accompagné du règlement, constitue un engagement ferme et irrévocable de commande de la part de l'Exposant impliquant le paiement de l'intégralité du prix d'achat du Stand et des frais annexes.369
- b) Il se réserve le droit également après examen, d'exclure les produits et/ ou services ne lui paraissant pas correspondre à l'objet du Salon ou d'admettre la présentation de produits et/ou services ne faisant pas partie de la nomenclature mais présentant un intérêt pour le Salon. Le rejet d'une Demande de Participation ne donne lieu à aucune indemnité, les sommes versées sont, dans ce cas, purement et simplement remboursées.
- c) Validation des Demandes de Participation par l'Organisateur

L'acceptation de la Demande de Participation est constatée par la réponse de l'Organisateur qui peut consister en une facture adressée à l'Exposant par voie numérique ou physique.

- f) L'Exposant s'engage, tant vis-à-vis de l'Organisateur que des autres exposants et ce, dès signature des présentes, à :
- Présenter des produits et services compatibles avec la thématique du Salon
- Ne pas présenter des produits ou matériels non conformes à la réglementation
- Ne procéder à aucune publicité et/ou n'avoir aucun comportement susceptible d'induire en erreur ou de constituer une concurrence déloyale.
- Présenter un listing de formation dont ils sont réellement dispensateurs.

4. AMENAGEMENT ET PERSONNALISATION DES STANDS

4.1 Modèle du kiosque

L'Organisateur conçoit et établit le modèle en 3D du stand avec des options de personnalisation prédéfinies d'avance. L'Organisateur se réserve le droit de modifier ce modèle ou les options liées sans demander l'avis des exposants.

Cette modification donnera lieu à l'ajustement de prix si nécessaire mais n'autorise pas l'Exposant à résilier unilatéralement sa réservation. Il appartient à l'Exposant de s'assurer de la conformité du plan avant l'aménagement de son Stand.

4.2 Personnalisation accès à l'administration des Stands

L'Exposant s'engage à respecter et à faire respecter les termes du Guide/Dossier Technique d'utilisation qui lui sera transmis. L'Exposant reconnaît et accepte expressément que le Guide/Dossier Technique fait partie intégrante du Contrat.

- -- Toute personne désignée par l'Exposant pour administrer ou personnaliser un Stand doit préalablement recevoir de ce dernier les paramètres d'accès administrateur lié à ce stand, il s'agira d'un nom utilisateur (email ou numéro de téléphone) et d'un mot de passe.
- L'organisateur ne peut donc aucun cas être responsable des dégâts ou informations contenue sur un stand, L'Exposant a donc l'obligation de garder secret ses paramètres d'accès et sera donc le seul responsable.
- L'Exposant s'engage à terminer la personnalisation de son Stand 3 jours avant le début du Salon donc au plus tard le 16 aout 2024.
- L'Organisateur n'est en aucun cas responsable de la mauvaise personnalisation ou de la mauvaise configuration du Stands après 3 jours avant le début du Salon; cependant L'Exposant peu solliciter l'assistance de L'organisateur pour une meilleur personnalisation de son stand. L'Exposant est seul responsable des entreprises auxquelles il fait appel pour l'assister dans la personnalisation de son stand.

5 DRIV

Le prix du Stand varie en fonction du package choisi selon les indications figurant dans la Demande de Participation. Aucune option ne sera activée au début du salon, ni le Stand visible si le règlement du prix n'a pas été effectué en totalité avant l'ouverture du Salon.

- 5.1 Prestations Générales: Le prix du Stand inclut, en sus de la mise à disposition d'un stand, un ensemble de prestations (caractéristique commun à tous les stand) plus les caractéristiques propres au package choisi tout ceci décrites dans la Demande de Participation.
- 5.2 Prestations optionnelles / outils de communication : Des prestations optionnelles dont les prix sont indiqués dans la Demande de Participation ou le bon de commande des outils de communication peuvent être commandées, en complétant les bons de commande inclus dans ce Dossier. Concernant le Catalogue des Exposants du Salon, l'Organisateur en dispose à titre exclusif des droits de rédaction, de publication et de diffusion dans l'enceinte du Salon et à l'extérieur, à titre gratuit et/ou payant. Les renseignements indispensables à sa rédaction sont

fournis par les Exposants sous leur seule responsabilité et dans le délai fixé par l'Organisateur. Pour tout autre support ou prestation de communication commandée dans le cadre du Salon, l'Exposant s'engage à respecter les spécifications techniques et délais transmis par l'Organisateur afin d'en permettre la bonne réalisation. Si l'Exposant fournit les éléments avec retard, l'Organisateur ne peut être tenu pour responsable de la non-parution des informations le concernant et/ou de la non-réalisation des prestations de communication. De même, l'Organisateur ne saurait en aucun cas être rendu responsable des missions, des erreurs de reproduction, de composition ou autre qui pourraient s'y produire. Il pourra refuser l'insertion ou modifier tout texte et/ou tout autre élément fourni par l'Exposant qui paraîtrait contraire à l'intérêt du Salon ou qui revêtirait un caractère nuisible pour les autres Exposants.

6. CONDITIONS DE REGLEMENT

La Demande de Participation prévoit un échéancier de paiement que l'Exposant est tenu de respecter. Tout retard du paiement du montant total entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable la désactivation de l'accès de l'exposant à la plateforme.

Tout retard de paiement ou non-respect des modalités de paiement pourra entraîner, à la discrétion de l'Organisateur, l'annulation de la Demande de Participation et le paiement des sommes dues à l'Organisateur en application dudit échéancier à titre d'indemnité. L'Organisateur se réserve alors le droit de désactiver ledit Stand qui ne pourra plus être ni visible, ni accessible par les visiteurs.

Pour toute Demande de Participation intervenant tardivement, le versement est égal au montant total de la commande.

En outre, l'Organisateur se réserve le droit de subordonner l'exécution de toute prestation ou commande à la prise de garanties ou au complet du paiement préalable, notamment en cas de détérioration de la solvabilité de l'Exposant.

7. DESISTEMENT DE L'EXPOSANT ET CONDITIONS DE RADIATION

7.1 Désistement de l'Exposant

L'Exposant qui souhaite annuler sa réservation ou se désister doit le faire par lettre recommandée avec AR envoyée au siège social de l'Organisateur ou par mails à l'adresse suivante reservation@sorrea.com. Les conditions d'annulation suivantes seront alors appliquées :

- En cas d'annulation/désistement intervenant avant le 01 Aout 2024, 50 % du montant total de la commande sera dû à l'Organisateur à titre indemnitaire.
- Pour toute annulation/désistement survenant après cette date, l'intégralité des sommes figurant dans la Demande de Participation sera due à l'Organisateur.

Toutes les mesures que l'Organisateur sera obligé de prendre pour assurer l'observation des règlements seront effectuées entièrement aux frais, périls et risques des Exposants qui les auront provoquées. Le cas échéant, ceux-ci renoncent expressément à tout recours contre l'Organisateur à cet égard.

7.4 L'Organisateur se réserve le droit d'exclure du Salon avant, pendant sa tenue et éventuellement pour les salons à venir tout participant dont la conduite lui paraîtrait incorrecte. Cette exclusion n'entraîne aucune modification aux présentes conditions générales. Les participants s'engagent à respecter les règles de bienséance habituelles.

8. ANNULATION - REPORT - INTERRUPTION

Eu égard au caractère très particulier de l'organisation d'un Salon qui nécessite des investissements importants sur un temps de préparation très long pour un événement concentré sur un laps de temps très court, les Parties sont expressément convenues que l'Organisateur peut à tout moment, dans les conditions ci-dessous précisées, annuler, reporter ou suspendre le Salon en cas de force majeure ou tout autre cas légitime. L'Exposant garantit l'Organisateur de tout recours à cet égard.

9. PROMOTION DU SALON ET DES EXPOSANTS

L'Organisateur met en place la promotion du Salon et la communication des Exposants au sein du Salon ; il définit la manière optimale de communiquer pour obtenir la meilleure fréquentation et une meilleure visitation pendant le Salon. Cette communication peut comprendre un Catalogue ou tout autre support de communication contenant des informations demandées par l'Organisateur d'une part ou tout autre élément renseigné par les exposants sur la plateforme d'autre part. Les logos, les illustrations, textes ... fournis le sont sous la seule responsabilité des Exposants qui garantissent l'Organisateur de tout recours à cet égard. Ils devront être transmis dans le respect des contraintes de taille et de délai définies par l'Organisateur. Les logos et textes reçus hors délai ne pourront être pris en compte par l'Organisateur, sa responsabilité ne pouvant être engagée en ce cas. En s'inscrivant au Salon, les Exposants consentent aux prises de vues (photographies et/ou captations audio-visuelles) réalisées par l'Organisateur sur le Salon auquel ils participent. Ils autorisent expressément l'Organisateur à reproduire et représenter en tout ou en partie ces prises de vues sur les documents commerciaux (plaquettes, invitations, etc.) quel qu'en soit le support, les publications et les sites internet édités par l'Organisateur en vue de la promotion du Salon et ce, pour le monde entier et sans limitation de durée.

L'Exposant est autorisé à diffuser les images et les captures ainsi réalisées au Salon pour une communication institutionnelle uniquement.

Aucune utilisation ou reproduction de la marque et/ou du logo du Salon ne pourra être réalisée, quel qu'en soit le support, sans l'accord préalable et écrit de l'Organisateur.

10. COMPORTEMENT COMMERCIAL DE L'EXPOSANT

- 1-L'Exposant ne peut héberger une autre société sur son Stand et ne peut faire de publicité sous quelque forme que ce soit pour des firmes non-Exposantes.
- 2-Il ne peut procéder à la distribution des documents ou prospectus en dehors de son Stand ou devant celui-ci, sauf dans le cas où celle-ci a fait l'objet d'un accord préalable avec l'Organisateur du Salon.
- 3-L'Exposant s'engage à disposer de l'ensemble des droits de présentation, d'exploitation et de commercialisation des matériels (notamment de promotion), produits et services
- 4- L'Exposant prend l'engagement de recevoir les visiteurs sur son Stand pendant toute la durée du Salon, à échanger et dialoguer de manière respectueuse en respectant toutes les règles de bienséance sans user de propos injurieux ou inappropriés pendant toute la durée du Salon.

11. FICHIERS – DONNEES PERSONNELLES

11.1 Les informations à caractère personnel recueillies par l'Organisateur font l'objet d'un traitement dans le cadre de la participation de l'exposant au Salon. Elles sont nécessaires à l'Organisateur pour réaliser les traitements liés à sa participation et sont enregistrées dans le fichier clients.

L'Exposant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de modification sur l'ensemble des données qui le concernent. Pour exercer ces droits, il devra se servir des paramètres d'accès pour se connecter sur la plateforme.

11.2 Si une prestation est proposée par l'Organisateur et selon les prestations choisies par l'Exposant dans la Demande de Participation, un fichier de données personnelles peut lui être transmis par l'Organisateur, sous réserve du consentement préalable des personnes concernées.

L'Exposant s'engage à respecter la réglementation en vigueur sur les données à caractère personnel et en particulier le droit d'accès, de rectification et de modification des données personnelles.

12. PROBITE ET TRANSPARENCE

L'Organisateur veille à mener ses activités avec honnêteté, intégrité, fiabilité et responsabilité et entend que toute personne physique ou morale en relation avec lui adhère aux mêmes valeurs. En conséquence, l'Exposant ainsi que tout tiers agissant pour son compte dans le cadre du Salon s'engage à se conformer strictement aux lois et règlements en vigueur ayant pour objet la lutte contre la corruption. En particulier l'Exposant s'engage à ne pas, directement ou indirectement, proposer, accorder, solliciter ou recevoir d'un tiers un avantage indu en vue d'accomplir, retarder ou omettre d'accomplir un acte entrant dans le cadre de ses fonctions et considéré ou pouvant être considéré comme une pratique illégale ou de la corruption.